



## Appel à manifestation d'intérêt

### Programme Tanouir Démultiplié de l'association Kane Ya Makane

*L'association Kane Ya Makane... lance un appel à manifestation d'intérêt à destination des structures associatives ou autres types de structures œuvrant dans le champs socio-éducatif et encadrant des enfants de 6 à 11 ans.*

#### Présentation de l'association Kane Ya Makane ...

L'association Kane Ya Makane (KYM) a été créée en 2009 avec la conviction que l'art et la culture peuvent contribuer de manière significative au développement humain, éducatif, social et économique.

En 2010, le projet **Tanouir** a été lancé au sein d'écoles publiques rurales pour **lutter contre l'abandon scolaire**. Ce projet comporte des **ateliers artistiques destinés à favoriser l'éveil, la créativité et l'épanouissement des enfants**. Le programme a été conçu au fil des années par KYM avec pour **objectif général de favoriser un développement personnel et éducatif harmonieux des élèves en vue d'améliorer leurs chances de réussite en tant qu'adultes**.

Depuis son démarrage, le projet Tanouir est déployé en étroite collaboration avec les différentes instances de l'Education Nationale. Ce sont aujourd'hui près de **24 500 enfants**, de 37 écoles publiques rurales et 350 instituteurs qui ont bénéficié des activités du projet Tanouir, dans 3 régions du Maroc (Marrakech, Souss Massa, El Jadida).



*Liens pour visionner le film Tanouir :*

Version française : <https://www.youtube.com/watch?v=YPrukwvsOh0&t=3s>

Version arabe : <https://www.youtube.com/watch?v=4swOFIJ7INM>

#### Le programme Tanouir démultiplié

Le projet Tanouir est depuis plusieurs années un programme mature, éprouvé et largement documenté, dont la pertinence et l'efficacité sont unanimement reconnus, y compris par le **ministère de l'Éducation Nationale** qui a appelé en 2019 à sa généralisation.

Dans cette perspective et afin que Tanouir puisse profiter au plus grand nombre possible d'enfants, KYM a entrepris d'en élargir le déploiement sur tout le territoire national à travers un **processus de démultiplication visant à s'appuyer sur des partenaires relais pour mettre en place le projet auprès des enfants qu'ils encadrent**.

C'est dans ce cadre que KYM a mis en place en 2021 le **programme Tanouir Démultiplié** dont dépend cet appel à manifestation d'intérêt.



## Le contenu du programme *Tanouir démultiplié*

Le programme Tanouir démultiplié consiste à **accompagner les structures éducatives pour intégrer tout ou partie du programme pédagogique Tanouir** dans leurs projets.

KYM propose **différentes formules de partenariats, modulables au cas par cas**, selon les besoins et projets des structures partenaires avec différents niveaux d'accompagnement (*cf. la fiche projet jointe*).

Les partenaires relais pourront s'appuyer sur une documentation intégrale de Tanouir et de **nombreux outils spécifiquement développés par KYM** pour assurer la pérennité du projet, faciliter son appropriation par les différents acteurs et garantir ainsi la qualité de la démultiplication, parmi lesquels :

- ❖ **Une mallette pédagogique complète**  
composée pour chaque programme (artistique, renforcement en langue française, Projet Personnel de l'élève) de fiches pédagogiques détaillées, de programmations par année de projet et par niveau scolaire, de divers guides destinés aux animateurs
- ❖ **Des supports audio visuels**  
pour illustrer les différentes disciplines et le déroulement des ateliers (vidéos ateliers filmés) ainsi que le contenu même des ateliers (capsules Tanouir en ligne)
- ❖ **Un parcours de formation et un processus d'encadrement** et de suivi clairement définis entre le partenaire et KYM dès la signature de la convention de partenariat

## Modalités de candidature au programme *Tanouir démultiplié*

Renouvelé jusqu'à **juillet 2026**, le programme s'adresse à différentes catégories d'acteurs (associations, orphelinats, etc.) **encadrant des enfants de 6 à 11 ans** et susceptibles de devenir relais de la démultiplication Tanouir.

**Pour participer au programme, les structures intéressées doivent :**

- Travailler avec la **cible** des 6 à 12 ans ;
- Être capable de **mobiliser les ressources nécessaires** (RH, logistiques, structurelles...) pour déployer tout ou partie du projet Tanouir ;
- Être capable de **contribuer financièrement** à l'accompagnement dispensé par KYM (montant de la contribution à discuter au cours de la présélection).



**Pour candidater, les structures intéressées doivent :**

- Envoyer une présentation de la structure et de ses activités ;
- Remplir la fiche projet jointe à cet appel à manifestation d'intérêt.

Le dossier complet de candidature doit être envoyé à **Séverine SETTIER** à l'adresse suivante : [contact.rca.kym@gmail.com](mailto:contact.rca.kym@gmail.com) avec en objet « **Candidature à Tanour Démultiplié - 2024** ».

Les candidatures seront étudiées avec attention par Kane Ya Makane et sélectionnées selon des critères et un processus visant à assurer leur adéquation aux objectifs du projet et aux capacités d'encadrement de Kane Ya Makane.

**DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 30 Novembre 2024**

Une **réunion d'information** sera organisée le **jeudi 7 novembre 2024 à 14h15**.

*Un lien de connexion sera transmis ultérieurement.*

En attendant, nous vous invitons fortement à prendre connaissance des informations suivantes :

- Tanour Démultiplié :
  - Le document "Support d'information TD KYM – septembre 2024" joint à cet appel et disponible sur une [page dédiée](#) du site internet
- Tanour :
  - Le [site internet](#)
  - Le groupe [Facebook](#) dédié

Pour toutes questions, vous pouvez contacter Séverine Settier par email ([contact.rca.kym@gmail.com](mailto:contact.rca.kym@gmail.com)) ou par **message WhatsApp uniquement** (+212 631-068716).

**PRECISION** : le programme Tanour Démultiplié n'est pas un programme de financement mais un programme de transmission d'une démarche et d'un contenu pédagogique, ainsi que de renforcement de capacités.

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**